

LE BUREAU DES ETUDIANTS DE CHARLES PERRENS

Le bureau des étudiants aussi appelé « BDE », est une association au cœur de l'institut de formation de Charles Perrens.

⇒ À quoi il sert ?

Les missions du BDE sont :

- Permettre aux 3 promotions d'apprendre à se connaître, de créer des liens d'entraide, de partager les expériences de chacun...
- Communiquer sur divers sujets de la vie étudiante avec des interlocuteurs internes à la structure et externes.
- Constitue un pilier à la vie étudiante au sein de l'école.
- Permettre des rencontres avec d'autres associations étudiantes.
- Organiser des animations, évènements (sportifs, culturels), soirées étudiantes, actions caritatives et de sensibilisation.
- Récolter de l'argent pour le financement du bal de fin d'étude.

⇒ Comment il fonctionne ?

Le BDE est dirigé par des étudiants de 2^{ème} année ainsi que de 3^{ème} année.

Le BDE comporte 3 statuts obligatoires :

- Président(e)
- Secrétaire
- Trésorier(ère)

Mais d'autres postes peuvent être créés à la convenance du BDE de chaque année. Les postes créés ne sont pas considérés comme officiels.

- Vice-président(e)
- Vice-secrétaire
- Vice-trésorier(ère)
- Évènementiel
- Communication
- Mascotte
- Prévention/ œuvres caritatives
-

⇒ À quoi servent les différents rôles ?

Le/la président(e) :

- Représentant du bureau
- S'engage à titre personnel et au nom de l'association pour toute prise de décisions
- Coordonne les différentes missions entre les différents rôles
- Veille au bon fonctionnement du bureau
- Est responsable lors d'évènements

Le/la secrétaire :

- Maîtrise et fait appliquer les statuts de l'association (déclaration officielle de l'association).
- S'occupe des modalités administratives de l'association.
- Rédige les comptes rendus des réunions, les contacts avec d'autres associations ou professionnels.
- Tient la liste des adhérents de l'association.
- Archive tous les documents concernant l'association.

Le/la trésorier(ère) :

- Responsable des finances et comptes.
- Établit des objectifs de dépenses dans les évènements.
- Gère les fonds de l'association.
- Établit le rapport financier annuel.

L'adhésion au bureau des étudiants est de **25€ pour les 3 années d'étude**. Cette adhésion se fait lors de l'inscription à l'école.

Ainsi lors de cette inscription vous avez aussi la possibilité de commander :

- 4 tenues professionnelles
- Un kit de petit matériel (pince Kocher + ciseaux bout rond)
- Un pull Charles Perrens
- Un t-shirt Charles Perrens
- Une gourde Charles Perrens
- Un tote bag Charles Perrens
- Un kit essentiel pour les stages (carte mémo, montre trotteuse, cordon)

Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche de présentation des différentes propositions d'achats (photo + prix).